

26 L 40 29 14

01/1940 - 02/1940

Conférences du directeur général :

éléments

décision n° 591 à 728

Janvier - Février 1940

524 à 728

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 2 janvier 1940.

11 31
Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

Ly

524°- Economies de charbons et de matières.-

A transmettra aux Services T, V, M et P la note
qu'il a établie à ce sujet.

Chaque Service M, T, V désignera un fonctionnaire,
chargé d'effectuer des tournées dans le but d'inciter
les établissements à réaliser toutes les économies de
matières possibles.

P examinera avec T les conditions de livraison
de combustible aux agents.

Compte rendu d'exécution :

Projet terminé le 5/1/40

Engoyel 3-1-40
at 18 445

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 2 janvier 1940.

525°- Modalités des achats à l'étranger.-

M.FILIPPI réunira les Services T, V, A pour
étudier cette question en liaison avec le Ministère
du Blocus.

M.FILIPPI
: T
: V
: A
: ;
: ;
: ;
: ;

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 2 janvier 1940.

526°- Coordination.-

C étudiera, en liaison avec M, l'intérêt que
présente le recours à la T.P.L.M. en matière de
coordination.

AM

C

M

Compte rendu d'exécution :

Affair passé au Comité le 17/1

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 2 janvier 1940.

527°- Fonctionnaires détachés à l'Armement. -

~~Il y a lieu de régler d'urgence le traitement
de l'arrimage des fonctionnaires S.N.C.F. détachés à l'Armement.~~ P

L.Y.

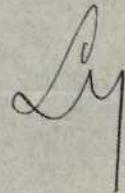
Compte rendu d'exécution : *lettre du 8/1/40 à l'arrimage*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 2 janvier 1940.

528°- Rappel des agents S.N.C.F. mobilisés par la Marine.-

P préparera une lettre à la signature de la
Commission Centrale, saisissant le Ministère de la
Marine de l'urgence du retour des spécialistes
S.N.C.F.- Dans l'intervalle, le détachement d'agents
S.N.C.F. dans les établissements de la Marine sera
suspendu.

P
M



Compte rendu d'exécution : *lettre à l'ENAF le 24/1*
réponse le 6/3

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 2 janvier 1940.

529°- Cales.-

En dehors des fabrications dans les ateliers déjà demandées à T, A recherchera des fournisseurs susceptibles de livrer ~~des~~ cales et d'assurer d'urgence les commandes correspondantes.

Ly

Compte rendu d'exécution :

CR du 20/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 3 janvier 1940.

Etaient présents : MM.LE BESNERAIS,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

du

530°- Limitation du nombre des km/trains voyageurs. -

pour 28 Train

C établira, d'accord avec M^y, une note exposant les raisons pour lesquelles les différentes formules de contingentement qui pourraient être envisagées (location obligatoire, interdiction des dédoublements, etc...) ne sauraient avoir l'efficacité d'une hausse tarifaire.

1/1/40

Compte rendu d'exécution :

Ly

C

M

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 3 janvier 1940.

531°- Statistique d'effectifs.-

Le Service Central du Personnel, d'accord avec les Services M, T, V et avec le Service technique de la Direction Générale, mettra au point la statistique hebdomadaire des embauchages, du mouvement des retraités, des agents remis à la disposition de l'Autorité Militaire ou rendus par celle-ci.

P s'efforcera également de renseigner M. le Directeur Général d'une manière précise sur le nombre des agents S.N.C.F. primitivement mobilisés, et soit versés dans des compagnies de renforcement, soit mis en affectation spéciale dans des établissements étrangers au chemin de fer.

Compte rendu d'exécution : *Circulaire faite le 27/1/40* *L.M.*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 3 janvier 1940.

532°- Mutations à titre temporaire.-

P soumettra à M. le Directeur Général une proposition tendant à allouer aux agents mutés à titre temporaire hors de leur résidence une indemnité de taux égal à l'indemnité d'éloignement.

au cas d'allocution à ce sujet

Chaque jour pour 1000 francs

P
D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution :

Effédiel
He H-1-39
á 1Lh

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 4 janvier 1940.

4
1
AS/40
M

Etaient présents : MM. BERTHELOT,
LEMONNIER, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

533°- Rémunération des auxiliaires--

- Suite à la décision n° 492 du 22.12.39 -

L'attention de P est appelée sur le fait qu'en
vertu d'une récente circulaire du Ministre du
Travail, la rémunération des ~~auxiliaires~~ ^{heures supplémentaires} doit être

calculée sur la base de la durée légale du travail.

Rien ne ^{paraît donc} s'oppose ~~à~~ à multiplier par le coefficient 40 le salaire minimum de la convention
collective ~~des auxiliaires~~ ⁴⁵.

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 4 janvier 1940.

534°- Fourniture de matériel et délais de transport. -

a) L'attention de M est appelée :

- 1°- sur la nécessité de servir rapidement les demandes de plats, bâches et prolonges pour les transports de paille et de foin;
- 2°- sur le manque de wagons signalé à Marseille (port et industries locales);
- 3°- sur l'allongement des délais de transport (exemples : Cahors, Toulouse, Lyon-Marseille et...)

b) C préparera, en collaboration avec M, une campagne d'affiches appelant l'attention du personnel sur la nécessité d'accélérer, par tous les moyens, la rotation du matériel.

Compte rendu d'exécution : CR de C le 22/1/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 4 janvier 1940.

535°- Récupération des ferrailles. ~~et des vieilles matières.~~

a) M établira d'urgence les instructions à donner aux gares pour leur prescrire de collaborer à la récupération des ferrailles par les tiers, dans les conditions demandées par le Ministère de l'Armement.

~~b) D'autre part, C préparera, en s'aidant des indications des Services M, T, V, des affiches appelant l'attention du personnel sur la nécessité de pousser la récupération des vieilles matières et sur la nécessité d'accélérer, par tous les moyens, la rotation des wagons.~~

~~c) D'autre part, A préparera, en collaboration avec T et V une ^{campagne} ~~campagne~~ de récupération des vieilles matières de chemin de fer, la précédente campagne ayant donné de résultats encourageants. Cette campagne pourra comprendre un appel au personnel parvoie de tractos et affiches, à l'élaboration de feux C affiches son concours.~~

Compte rendu d'exécution :

*lettre du 14 du 31/1/40
CR du 14 du 20/2*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 4 janvier 1940.

536°- Traverses.-

V préparera/ine une lettre au Ministre de l'Agriculture,
avec copie au Ministre des Travaux Publics, au sujet
des ~~hausses~~ ^{difficultés pour l'affoisonnement et au prix fixé} constatées sur le prix des traverses. Un
dossier complet sera constitué pour la conférence qui
doit être tenue à ce sujet à l'Economie Nationale.
A. qui assurera qu'à cette conférence, y afforlera sa documentation
sur le prix du bois.

Compte rendu d'exécution : *lettre au Ministre de l'Agriculture
68/1*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 4 janvier 1940.

537°- Horaires-

Pour la préparation du service au 15 mai 1940, M prescrira aux Régions de réduire au minimum indispensable la desserte des petites lignes et le parcours des omnibus sur les grandes artères.

D'autre part, M déterminera pour les express qui doivent être dédoublés, en fait, régulièrement, l'opportunité de ~~renoncer~~^{"regulariser"} à ces dédoublements en traçant ~~les~~^{hauts} trains dans ~~un~~^{des} autres sillons, ou en spécifiant ~~les~~^{les} recours à

Compte rendu d'exécution :

Note faite le 6 Janvier

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 janvier 1940.

M
6/1/40
A

Etaient présents : MM.LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
LEMONNIER, BIGOT, PORCHEZ, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

538°- Grandes réparations.-

L.Y

Il y a lieu, en reprenant au besoin les contrats
de l'industrie privée, de se mettre en avance pour les
grandes réparations de matériel moteur et roulant.

T

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 janvier 1940.

539°- Matériel à récupérer.-

M récupérera le matériel (couverts et fourgons; M
notamment) des trains-exposition, et verra si on
peut utiliser le fourgon W.K.

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 janvier 1940.-

540

~~543°~~ - Timbrage des permissions. -

- Suite à décision 494° du 22 décembre 1939 -

de l'arr
Des sanctions seront prises à l'égard des : M
agents des gares qui commettraient des fraudes : D.G.
en matière de timbrage des permissions. Une note :
de la Commission Centrale porterait ces sanctions :
à la connaissance du personnel.

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 janvier 1940.

540°- Horaires Paris-Lille.-

M examinera s'il est possible d'améliorer; M
la répartition, dans la journée, des trains
Paris-Lille.

la répartition
des trains

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 janvier 1940.

541°- Sécurité.-

MM. LEMONNIER et PONCET réuniront les Chefs de division de la Traction pour tirer, en ce qui concerne l'instruction des agents de conduite, la leçon d'incidents récents (inobservation de la marche ^{à nue} prudente notamment).

Compte rendu d'exécution :

CRDT 4/13/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 janvier 1940.

542°- Acheminement des journaux.-

M veillera de près à l'acheminement des
journaux qui laisse à désirer, notamment sur
l'Est, et s'efforcera, d'accord avec les Mes- : M
sageries Hachette, d'éviter de faire coïncider :
le transport des hebdomadaires avec celui de la
petite librairie.

Lv

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

543°- Livraisons de charbons des mines du Nord. -

- Suite à décision 507° du 26 décembre 1939 -

De manière à élucider la question des restrictions
apportées aux chargements destinés à la S.N.C.F. par
les différentes concessions, A (M.SANTINI) prendra
contact avec l'ingénieur d'arrondissement Exploitation
de Douai qui le renseignera sur le coefficient de four-
niture des autres collectivités.

RR LM

Compte rendu d'exécution :

CR rendu 18/1/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
du 6 janvier 1940.

544°- Industrie privée.-

T recherchera le travail qui pourrait être
donné aux réparateurs de la Côte d'Azur, région
où du chômage est signalé. ~~et où il y a possible disponibilité de main-d'œuvre~~
~~de la main-d'œuvre italienne~~

Lry

Compte rendu d'exécution :

Reparoche le 15/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 janvier 1940. 7

545°- Nominations à titre ~~temporaire~~.- séj. n° 16

P demandera aux Directeurs de Région, en vue
de la conférence du 11 janvier 1940, le compte rendu
des nominations à titre ~~temporaire~~ auxquelles ils
ont procédé ^{au cours de chaque mois} depuis le 1er septembre 1939. P

AM

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 janvier 1940.

546°- Spécialistes porteurs du fascicule bleu..-

- Suite à décision 459° du 9 décembre 1939 -

P effectuera d'urgence les démarches nécessaires
pour obtenir l'affectation spéciale des agents por-
teurs du fascicule bleu, appartenant aux catégories
de spécialistes pour lesquelles des rappels ont été
demandés, sur le vu des listes remises par M, T, V.

AM

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 janvier 1940.

547°- Retour des rames TCO.-

M prescrira les mesures utiles pour éviter, dans toute la mesure du possible, les croisements sur une même ligne de rames TCO vides, regagnant leur garage respectif.

M

dy

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 janvier 1940.

Etaient présents : MM.LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
BARRET, PORCHEZ, J.LEVY, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

548°- Fourniture de matériel.

M enquêtera sur le manque de wagons plats pour:
transports de vins en fûts, signalé à Lézignan et
Carcassonne.

M

L M

Compte rendu d'exécution :

ff 9/1/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 janvier 1940.

549°- Annonce des stations.-

M prescrira aux Régions de faire annoncer les :
stations aux voyageurs par les agents, cette mesure :
étant indispensable du fait du défaut d'éclairage :
des stations.

M

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 janvier 1940.

550°- Eclairage des trains.-

T préparera un communiqué à la presse au sujet
des mesures prises en matière d'éclairage des trains.

T

SM

Compte rendu d'exécution :

Projet soumis le 23/1

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 janvier 1940.

551°- Prévisions de recettes.-

et soumettre au orga
C établira les prévisions de recettes des 3 : C
premiers mois de 1940. :

Lly

Compte rendu d'exécution : *Reposé vers 6/10/40*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 janvier 1940.

552°- Contrats.-

M, T, V, A surveilleront, chacun en ce qui le concerne, l'application des clauses de résiliation de tacite reconduction ou de revision dans tous les cas où, en raison de la situation économique, la S.N.C.F. est demanderesse.

M

T

V

A

Ly

Compte rendu d'exécution : *CR au A du 23/2*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 janvier 1940.

553°- Mise en AS des spécialistes porteurs de
fascicules bleus.-

P enverra d'urgence les propositions des
Services. Il est entendu que ces demandes
s'ajoutent à celles formulées pour le rappel
des spécialistes actuellement mobilisés.

P

Lm

Compte rendu d'exécution :

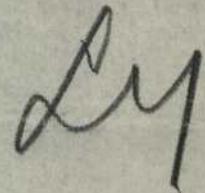
Assaini réglé par M. Darue Jeaellle et Anse

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 8 janvier 1940.

554°- Revision des effectifs.-

M, T, V accélèreront leurs propositions au
sujet de la revision des effectifs.

M
T
V



Compte rendu d'exécution :

Chiedie^{ta}
10°-1-40 y 11°
á 1

7

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 9 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
LEMONNIER, PORCHEZ, Jean LEVY, LECLERC DU SABLON,
FLAMENT, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

555°- Recrutement de main-d'œuvre coloniale. -

Le pu d'un rapprochement avec
P se rapprochera de M. DEVINAT pour étudier
les possibilités de recrutement en matière de
main-d'œuvre coloniale. P exaucera le
général et quelques détails -
En particulier, il étudiera si certains
spécialistes de chemins de fer coloniaux ne pour-
raient être mis à notre disposition.

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 9 janvier 1940.

7

556°- Achats à l'étranger.-

Les Services devront faire appel de préférence, pour les achats à l'étranger, aux pays dont la monnaie est liée au sterling.

Un programme trimestriel ~~minimum~~ des achats directs de la S.N.C.F. à l'étranger sera établi. En référence à ce programme, on mentionnera les produits d'origine étrangère achetés sur le marché français.

Il ^{pourra} y avoir deux types de chiffre maximum correspondant aux besoins de la ligne : ce que ~~on peut demander~~ pour faire face à l'achat sur le marché français, qui ne peut dans des cas ^{pas} être couvert par l'approvisionnement.

Lly

Compte rendu d'exécution : Communication en cours de préparation M. Filippi
CR de A réu le 7.7.40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 9 janvier 1940. 7

557°- Fusion des filiales automobiles. -

M.FILIPPI reprendra l'étude de cette question: M.FILIPPI.
compte tenu des dispositions de la loi de finances.

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 9 janvier 1940.

558°- Taxation de l'essence.-

On utilisera de préférence les automotrices à
gas-oil par rapport aux automotrices à essence.

M
T

Ly

Expense to
10/1/40 at 16.30

18/1/40

d

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 10 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, MAROIS, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

559°- Transports des permissionnaires passant par
Port-Vendres.-

M. le Commandant de BEAUVILLE veut bien se
charger d'intervenir auprès de l'Etat-Major de
l'Armée au sujet de l'amélioration des prévi-
sions d'embarquement à Port-Vendres des permis-
sionnaires des armées.

:C^t de BEAUVILLE.

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 10 Janvier 1940.

560°- Aménagements de tarifs.-

M.le Directeur Général décide de bloquer toutes
les propositions tendant à supprimer soit des tarifs :
spéciaux, soit des réductions de tarifs, dans le but : C
d'obtenir l'aplatissement des pointes de trafic : D.G.
(charbons notamment), en justifiant ces propositions :
de façon précise.

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 10 janvier 1940.

7

561°- Demande de personnel par le Ministère de l'Air. -

P exposera au Ministère de l'Air, par lettre
à la signature de M. le Directeur Général, l'im-
possibilité de lui détacher des dessinateurs.

P
D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution : *Prêt au 20/1*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 10 janvier 1940.

562°- Modalités d'application du décret-loi sur la
responsabilité de la S.N.C.F. et les délais
de transports.-

C donnera les instructions utiles pour l'ap-
plication des nouveaux délais de transports.

M et C dresseront la liste des questions à
faire trancher dans une prochaine conférence avec
la D.G.T. au sujet de l'exécution pratique des
principes du décret-loi (respect des priorités,
restriction du trafic à courte distance, péna-
lités à prévoir, etc....).

LM

Compte rendu d'exécution : Has. trafic n° 21

Ernestine M. 40
Z. #

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 11 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY,
LECLERC DU SABLON, BARTH, MAROIS, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

563°- Eclairage des trains de permissionnaires.-

T s'efforcera d'éclairer les trains de permis-
sionnaires à l'aide de lampes bleuies dans la masse
ou à l'intérieur.

Compte rendu d'exécution :

L'Y 12/11/40
m

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 11 janvier 1940.

564°- Main-d'œuvre luxembourgeoise.-

T étudiera ^{et l'arrangera} avec P la possibilité d'emploi,
dans les établissements ^{Nationnel et au B} Traction, de main-d'œuvre
luxembourgeoise, et la spécialité belge,
hollandaise ou suisse.
Et sera rendu compte au Dr g de.

Ly

Compte rendu d'exécution : CR du 1/2/40 de M Jean leoy
1/2/2 de M Perche

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 11 janvier 1940.

565°- Contrôle des titres de circulation dans la zone des armées.-

- Suite à décision n° 488° du 21.12.39 -

Le Ministre des Travaux Publics sera saisi, en même temps que l'Autorité Militaire, de cette question, en lui demandant d'intervenir auprès du Président du Conseil pour exposer l'impossibilité matérielle de faire contrôler par les agents S.N.C.F., à l'occasion de la délivrance des billets, les titres de circulation dans la zone des armées.

M
C

D.G.

LJ

Compte rendu d'exécution : *lettre au BCAC le 23/1/40*

Gepechie' le 12.1.40
at 1941 -

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 janvier 1940.

Ly }
de }
7

Etaient présents : MM. BERTHELOT, FILIPPI,
LEMONNIER, LEMAIRE, BIGOT, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

--

566°- Stationnements de wagons dans les houillères. -

C mettra à l'étude, d'accord avec M, l'institution
dans les mines autres que celles du Nord et du
Pas-de-Calais, du décompte des stationnements par
journée-wagon, abstraction faite du numéro de chaque
wagon.

C

M

ff 13/1/40

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 janvier 1940.

LM

567°- Réduction de loyer en cas de repliement.-

Le Secrétariat Général entreprendra, pour
les immeubles loués par la S.N.C.F. et actuelle-
ment inoccupés en tout ou en partie du fait du
repliement des Services qui les utilisaient, les
démarches nécessaires pour obtenir une réduction
de loyer pendant la durée des hostilités.

M. FILIPPI.

Compte rendu d'exécution :

CR du 14 Février du 23/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 janvier 1940.

7
L.Y

568°- Achats à l'étranger.-

En ce qui concerne les achats à l'étranger autres que les achats directs, A se tiendra en liaison permanente avec les Ministères "responsables" (Armement, Agriculture, Commerce) de manière à obtenir que les commandes S.N.C.F. entraînant pour les fournisseurs des importations de produits bruts ou fabriqués bénéficient, en cas de restriction des importations, de la priorité correspondant à leur emploi.

En cas de difficultés, il sera fait appel auprès du Ministère de "tutelle" (Travaux Publics).

Compte rendu d'exécution :

CR de A de 7. 1. 40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 Janvier 1940.

Ly

569°- Tracé des trains de permissionnaires.-

M reverra le tracé des trains de permissionnaires sur les lignes où circulent simultanément des TCO et proposera à l'Autorité Militaire de rendre au besoin ces marches parallèles, de manière à améliorer la circulation.

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 janvier 1940.

CM

570°- Besoins en cuivre pour les liaisons téléphoniques.

A saisira d'urgence, d'accord avec V, par lettre à la signature de M.le Directeur Général (avec copie pour M.le Ministre des Travaux Publics), le Ministre de l'Armement des besoins en cuivre correspondant au programme de relations téléphoniques des Régions Est et Nord (650 tonnes de cuivre au total).

Dans l'intervalle, il pourra être fait appel au stock S.N.C.F., quitte à passer les marchés de retransformation nécessaires.

Compte rendu d'exécution :

A
V
D.G.

Expedié le 13.1.40
à 15 H 30

Yannick à Deuchan Féerie!

Ci-joint, pour approbation, un second
exemplaire des documents de la réunion du
13 Janvier, les originaux ayant été égarés

Paris le 16 Janvier 1940

Le Chef du Service Technique
de la Direction Générale.

Alouette

✓ ✓

✓ ✓

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 13 janvier 1940.

Etaient présents : MM.LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

571°- Interventions auprès de l'Autorité Militaire tendant
à dégager la Région de l'Est.-

M préparera :

- 1°- Une lettre de la Commission Centrale au D.C.F. proposant, devant les difficultés de la situation actuelle (froid, état sanitaire), de tracer en 12 x 24 ~~etages~~ les marches de TCO sur les lignes où circulent simultanément des trains de permissionnaires;
- 2°- Une intervention auprès de l'Autorité Militaire pour demander le contingentement des permissions autres que les permissions de détente, en particulier les vendredis et samedis;
- 3°- Une démarche auprès de l'E.M.G/4 pour réaliser, le plus rapidement possible, sur la Région de l'Est les gares de permissionnaires définitives.

SM

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 13 janvier 1940.

572°- Trafic voyageurs.-

C préparera un communiqué à la presse exposant :
qu'en raison des grands froids la S.N.C.F. est dans :
la nécessité de limiter les dédoublements de trains :
de voyageurs.

LM

Compte rendu d'exécution :

Communiqué fait le 18 et 19/1/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 13 janvier 1940.

573°- Difficultés de transport.-

M enquêtera sur les difficultés suivantes qui sont signalées :

- 1°- Augmentation de rotation des wagons réservoirs à vins et des wagons plats pour le transport des vins en fûts;
- 2°- Défaut de matériel pour le transport des foins et pailles;
- 3°- Manque de wagons à Mazamet pour le transport des laines.

D'autre part, M prescrira aux Régions de surveiller le retour des agrès (cales, prolonges et bâches).
Enfin, on devra ^{au moins 99 jours} servir en priorité les wagons nécessaires au transport de papiers journaux sur Paris.

Compte rendu d'exécution :

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 13 janvier 1940.

574°- Wagons citerne.-

M. le Commandant de BEAUVILLE veut bien intervenir pour que l'Autorité Militaire mette à la disposition du S.I.P.D., pendant une durée de 15 jours, des wagons citerne supplémentaires destinés à débloquer les raffineries de pétrole.

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 13 janvier 1940.

575°- Projets urgents à réaliser sur l'Est (garages, voies de gares, liaisons, etc...).-

M et V examineront la question aujourd'hui même et inviteront la Région de l'Est à entreprendre d'urgence les travaux nécessaires.

Compte rendu d'exécution :

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 15 janvier 1940.

Etaient présents : MM.LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, J.LEVY, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

576°- Démolition de wagons.-

T recherchera la possibilité de confier à une
entreprise de Nice la démolition de 5.000 tombe-
reaux dont le produit en ferrailles est destiné à
l'Italie.

LM

16/1/40

Compte rendu d'exécution :

CR. Recut du 2/2/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 15 janvier 1940.

579°- Cales.-

V, en liaison avec M, fera faire des cales en chêne
percées à l'avance, aux ateliers de Moulin-Neuf.

V

M

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 15 janvier 1940.

577°- Récupération des vieux papiers.-

A hâtera les instructions relatives à la récupération : □
des vieux papiers.

Ly

Compte rendu d'exécution : *lettre de A du 24/1/40*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 15 janvier 1940.

7

578°- Consommation de charbon.-

T préparera les instructions utiles pour que le chauffage des trains soit suspendu dès que la température le permettra au printemps 1940.

En outre, on rappellera, au besoin, des agents de cadres, retraités, pour effectuer la surveillance des consommations de charbon.

LM

Compte rendu d'exécution :

Répondu à la Conference du 1^{er}/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 16 janvier 1940.

Etaient présents : MM.LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
LEMONNIER, PORCHEZ, J.LEVY, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

580°- Contrats MAYEUX.-

M.FILIPPI centralisera les dossiers des contrats : M.FILIPPI.
passés avec M.MAYEUX en vue de les résilier pendant
la durée des hostilités.

*à l'occasion de l'impossibilité de les poursuivre
devant les*

ACY

Envoy'd 17.1.40
at 16th

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 16 janvier 1940.

581°- Recrutement de main-d'œuvre Nord-Africaine.-

P préparera une lettre à ce sujet aux C.F.A.,
à la signature de M.le Directeur Général, leur
demandant leur concours.

V et T enverront sur place une mission de 2
représentants, qui opérera pour réaliser l'embau-
chage avec l'aide des Chemins de fer algériens.

M indiquera ses besoins à cette mission, qui
prospectera également le Maroc.

P préparera une note demandant aux Ministres des
Travaux Publics et du Travail de couvrir cette enquête
par un ordre de mission pour nos 2 représentants.

Compte rendu d'exécution :

projet de lettre le 27/1

P
V
T
M
D.G.

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 16 janvier 1940.

7

582°- Fonctionnement du port de Villeneuve. -

M. LECLERC DU SABLON verra l'ingénieur en chef : M. LECLERC DU
SABLON.
des Ponts-et-Chaussées (M. GASPARD) au sujet des
priorités entre la S.N.C.F. et l'exportation au
port de Villeneuve.

Ly

Compte rendu d'exécution :

CR au 22/1/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 16 janvier 1940.

583°- Programme de logements à Miramas. -

V présentera la tranche à réaliser pendant la
durée des hostilités.

7

V

Compte rendu d'exécution :

Projet au Ministre le 6/3

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 17 janvier 1940.

Ap 1911
de
Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
NARPS, PORCHEZ, J. LEVY, LECLERC DU SABLON,
LEFORT, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

584°- Trafic voyageurs.-

Le Dr général

~~M invitera les Régions, compte tenu en par-~~
~~ticulier des conditions atmosphériques actuelles,~~
~~de crise de l'essence~~
~~à contingenter, dans toute la mesure du possible,~~
les dédoublements de trains de voyageurs.

*M prépare la réduction nécessaire, en vue
d'un examen imminent du Dr du Génér. 18*

LM

6146 Reihe 14/1/40
19/8/80

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 17 janvier 1940.

585°- Liaison S.N.C.F.-Transports maritimes.-

M. Rethelot ~~deux au deux à~~ à M. Claeclau ~~de deux au deux~~ ⁷
M. GOURSAT ~~et un autre, pour deux au deux au deux~~ pour
se rendre à Londres, à la demande
de M.H.WORMS, pour y étudier la liaison entre
les transports par fer et les transports mari-
times et, en particulier, les modalités de
transit des charbons anglais sur la Suisse par
voie belge et française. ^{aussi que} ~~et la construction d'acheminement~~
~~de plusieurs, plusieurs et plusieurs sont au moins l'un par le moins~~
~~(100 000 à 150 000 T par mois) par le port de Lens ou~~

M. Rethelot
M. GOURSAT.

Compte rendu d'exécution :

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 17 janvier 1940.

586°- Demandes d'affectation spéciale émanant des
fournisseurs S.N.C.F.-

Tous les Services doivent se montrer extrêmement stricts dans la délivrance de l'aval SNCF. aux demandes d'affectation spéciale présentées par les fournisseurs.

TOUS
SERVICES.

D.G.

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 17 janvier 1940. 7

587°- Trafic du port de Marseille.-

C'enquêtera sur les difficultés dues au
Service des douanes et des licences, constatées:
au port de Marseille. C

LM

Compte rendu d'exécution : Note du C à M Berthelot le 29/1/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 17 janvier 1940.

588°- Nouveau régime fiscal.-

M.FILIPPI préparera une lettre au Ministre des Travaux Publics donnant, en ce qui concerne la S.N.C.F., l'incidence de la suppression de la patente et du doublement de la taxe d'armement.

M.FILIPPI.

Ly

Compte rendu d'exécution : ~~rejet de~~ Lettre aux TP le 27/1 20/1
Yves Filippi

Expedition

584 - 17.1.40 - 19420
585a 588 - 18.1.40 - 8410

Aa

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 18 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, PONCET, KIPFER,
BARTH, MAROIS, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

589°- Transports de matériel en provenance de l'Italie.:-

C saisira d'urgence notre représentant à
Rome pour obtenir, dans l'espèce signalée, de
la part de l'Italie, la fourniture de matériel
roulant, conformément aux règlements internatio-
naux, pour les transports à destination de la
France.

Ly *10/1/43*

Compte rendu d'exécution :

Prjet de lettre le 31/1

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 18 janvier 1940.

590°- Reprise du trafic sur l'Est. -

M mettra au point avec la Région de l'Est un dispositif de reprise du trafic sur cette Région par zones successives.

Il y a lieu, en particulier, de reprendre le plus rapidement possible le trafic de la région parisienne desservie par l'Est.

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 18 janvier 1940.

591°- Approvisionnement en charbon.-

A tiendra chaque mois le décompte des tonnages alloués et des tonnages reçus aussi bien pour l'importation que pour la production nationale, et fera ressortir, lors de l'établissement de chaque programme, les retards cumulés.

LM

Compte rendu d'exécution :

CR au 18/3

GM Heidc for 18/11/40
19.50

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
LEMONNIER, PORCHEZ, Jean LEVY, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

592°- Matériel roulant. -

M recherchera la possibilité de louer du : M
matériel appartenant au Nord-Belge.

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 janvier 1940.

593°- Ramassage des ferrailles. -

A signalera au Ministère de l'Armement
les difficultés pratiques rencontrées dans
les grands centres pour apporter les fer-
railles au chemin de fer.

7

A

Compte rendu d'exécution : CR téléphonique fait à M. Hellmig le 11/1
Mme Laut

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 janvier 1940.

594°- Fourniture de matériel.-

M enquêtera sur les demandes de matériel
formulées par l'O.N.I.A. de manière à vérifier
si cet établissement n'a pas artificiellement
gonflé ses demandes.

7

M

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 janvier 1940.

595°- Fourgons de choc.-

M examinera toutes les dérogations qu'il serait :
à la fois raisonnable et pratiquement utile de de- :
mander pendant la durée des hostilités aux règles :
relatives à l'incorporation de fourgons dans les :
trains. Le cas du fourgon de choc postal est par- :
ticulièrement visé.

Compte rendu d'exécution : Projet de lettre aux TP le 27/1

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 janvier 1940.

596°- Main-d'œuvre féminine.-

M, T, V rechercheront toutes les possibilités:
d'utilisation de main-d'œuvre féminine, l'emploi
à mi-temps n'étant pas exclu.

Compte rendu d'exécution : Instructions données 24/1 1940 à l'agence
Nécessaire fait par T - 17/2/40 à l'agence d'Argenteuil

Engelke 22.1.40

at 15 H. 15

DECISION DE LA CONFÉRENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 20 Janvier 1940

LM

Etaient présents : MM. BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, LEGRAND, KIPFER,
BARTH, MAROIS, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

597° - Recrutement d'agents licenciés par les Compagnies de Chemins de fer Secondaires.-

P demandera aux Régions d'enquêter localement avec les Compagnies de Chemins de fer Secondaires le personnel de ces Sociétés licencié au cours des dernières années et qui pourrait être utilisé par nous.

P entrera en rapport à ce sujet avec la Fédération, les organisations syndicales et la Caisse des Retraites des petits cheminots.

Compte rendu d'exécution : Noté aux Régions le 24/1/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 20 Janvier 1940

AM

598°- Rappel de 1800 spécialistes.-

P préparera à ce sujet une lettre spéciale
au Ministre des Travaux Publics, lui demandant
d'intervenir auprès du Président du Conseil.

P
D.G.

Compte rendu d'exécution : *lettre du 23/1 de P*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 20 Janvier 1940

L.M.

599°- Agrès.-

1°) M préparera une intervention auprès du D.C.F. et de l'E.M.A./4 pour appeler l'attention sur l'intérêt qui s'attache à ce que les unités retournent régulièrement les agrès (bâches, prolonges, cales) qui font défaut actuellement;

2°) M, d'accord avec le Secrétariat Général, recherchera les assouplissements à apporter aux contrats S.A.C.Y., notamment en matière de trésorerie, pour faciliter l'approvisionnement en bâches;

3°) M prescrira aux Régions d'utiliser les bâches en priorité à destination des stations-magasins et autres établissements militaires.

M

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 20 Janvier 1940

d.m

600°- Récupération des ferrailles.-

C établira, d'urgence, deux projets d'affiches relatifs :

- l'un, à la récupération des ferrailles et vieilles matières S.N.C.F.,
 - l'autre, à la collaboration des gares au ramassage des ferrailles à l'extérieur du chemin de fer,
(ou un projet fusionné)
- avec les données qui lui seront fournies par V et A.

C
V
ACompte rendu d'exécution :

Envoyé aux regras le 13/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 20 Janvier 1940

LM

601°- Travaux complémentaires dans les triages.-

V et M hâteront la présentation des projets
relatifs aux triages de MIRAMAS, COURBESSAC,
NARBONNE et ESTAVEL.

V
M

Compte rendu d'exécution :

CR de V le 24/4

28/1/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 22 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, J. LEVY, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

602°- Utilisation des locomotives.-

T développera au maximum les interpénétrations
de traction entre les dépôts de la zone de la S/Dir-
ection de Strasbourg et les autres dépôts de la
Région de l'Est.

LM

Compte rendu d'exécution :

CR de T du 23/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 22 janvier 1940.

603°- Utilisation des W.L.-

3
L.M

La Compagnie des Wagons-Lits sera avisée :

1°- que ses voitures ne devront pas, en règle générale, être dédoublées, sauf dérogation acceptée au préalable ~~pour autant que~~ par le Directeur du Service M;

2°- que tout compartiment à 2 places ~~pourra~~, en particulier les jours chargés, être ~~taxé comme~~ ^{deux} ~~compartiment~~ ^{confortable} de 2ème classe.

M et C prépareront les lettres utiles à la signature : D.G.
de M. le Directeur Général.

Compte rendu d'exécution :

CR du 3/2 18. 115.111 1/2) du 5^e C

Envoyé le 23 1. 40

17 H 45

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 23 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, J. LEVY, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

604°- Agents S.N.C.F. placés en affectation spéciale
dans les usines d'armement.-

l'ingénierie
Les Services M, T, V donneront à P les renseignements nécessaires pour dresser *la* liste de ces agents et en déterminer le nombre, et la déclamer pour la S.N.C.F.

M :
T :
V :
P :

LM
D G

Compte rendu d'exécution : CR au V au 24/1/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 23 janvier 1940.

605°- Gares de permissionnaires de l'Est.-

M préparera une lettre -Commission Centrale à
D.C.F.- soulignant l'intérêt immédiat qui s'attache
à la réalisation des gares définitives de permis-
sionnaires sur la Région de l'Est.

M

D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution : lettre au DCF le 26/1

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 23 janvier 1940.

606°- Recrutement de main-d'œuvre nord-africaine.-

- Suite à décision 581° du 16 janvier 1940.-

M hâtera l'indication de ses besoins à la
mission V-T.

M

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 23 janvier 1940.

607°- Taux de location de voitures et wagons pour les
cantonnements du Génie, d'A.L.V.F., etc...

T saisira C de la question afin de rapprocher
les taux proposés des forfaits déjà admis dans
d'autres cas.

En tout état de cause, il conviendra de spécifier
que les taux de location envisagés par T ne sont valables
que pour du matériel roulant inapte au service normal.

Compte rendu d'exécution :

Ly

Envoyé le 24.1.40
à 16.4.80

9

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 janvier 1940.

Etaient présents : MM.LE BESNERAIS, BERTHELOT,
GOURSAT, PORCHEZ, J.LEVY, LECLERC DU SARLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

608°- Concours à la Région de l'Est.-

M et T rechercheront, conformément à la demande de
la Région de l'Est, la possibilité, à la faveur des
interpénétrations, de "styler", au point de vue signali-
sation et réglementation, le maximum d'agents de conduite
et d'agents de trains sur les lignes de l'Est.

: M
: T
: D.G.

Compte rendu d'exécution :

LM
2/1/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 janvier 1940.

609°- Transports de mâchefers, décharges, etc....

C fera une enquête auprès des Centrales et usines de la Région parisienne sur l'importance des transports de mâchefers et autres décharges; sur le vu de cette enquête, la D.G.T. sera saisie de la question en vue d'obtenir :

- a) par priorité l'utilisation de la voie d'eau,
- b) la réduction des distances de transports par fer ou leur suppression grâce à l'adoption de nouveaux points de stockage.

Compte rendu d'exécution :

cl au 27/2

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 Janvier 1940.

610°- Rémunération des mécaniciens retraités rappelés et utilisés aux fonctions d'ouvriers ou de manoeuvres. -

P étudiera cette question et soumettra le résultat de cette étude au Directeur Général.

P

D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 janvier 1940.

611°- Camionnage des ferrailles.-

C préparera une intervention auprès de l'Armement lui proposant, pour faciliter le ramassage des ferrailles, que les gares fassent suivre en débours les frais de camionnage.

C recherchera également le concours pratique que peuvent donner en l'espèce les correspondants du chemin de fer.

C

D.G.

dy

Compte rendu d'exécution :

Reçue une lettre à l'Armement le 28/1

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 janvier 1940.

7

612°- Charbons.-

A donnera des précisions sur les diminutions constatées:
dans les livraisons de charbons belges (quantum, origine,
motif) en vue de permettre de saisir la Direction Générale:
des Mines.

A

D.G.

Br

Compte rendu d'exécution :

CR du 29/1/40 de G. L du S.

Expedition
25/11^{u°}

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 25 janvier 1940.

AK 26/1/40
Etaient présents : MM.LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, J.LEVY, LECLERC DU SABLON,
FLAMENT, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

613^e - Répartition des charbons.

Dès aujourd'hui, A, d'accord avec T, réglera les
envois nécessaires pour remonter les stocks des dé-
pôts de Sarrebourg, Vesoul et Charleville.

M sera prévenu pour réaliser l'acheminement par
priorité au départ des mines.

LM

Compte rendu d'exécution :

Refaudu le 1/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 25 janvier 1940.

614°- Service voyageurs.-

Pour faire face aux besoins créés par la suspension de la navigation sur la Seine, M, d'accord avec la Région de l'Ouest, supprimera un express aller & retour: Paris-Le Havre, en rendant compte à M.le Directeur Général.

D'autre part, M, d'accord avec les Régions, fera supprimer, à titre provisoire, sur les grandes artères, un aller & retour d'express par jour.

La mesure intéressera également la traction électrique tant que durera le gel.

des propos l'avis concernant toutes
Un compte rendu d'exécution de toutes ces suppressions sera à adresser d'urgence à M.le Directeur
Général. pour lui permettre de faire le marché de T.F.

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 25 janvier 1940.

615°- Service médical.-

P recherchera la possibilité d'avoir recours à un
médecin militaire à Reims pour les agents S.N.C.F.-

LM

Compte rendu d'exécution : *Neumann fait - CR du P du 21/2*

Envoyé le 26.1.40
à 15 h

M 30/1/40 9

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
LEMONNIER, PORCHEZ, Jean LEVY, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

616°- Suppression de certains omnibus. -

M envisagera dès maintenant la suppression de certains omnibus, d'accord avec les Régions, sans attendre le changement d'heure.

M

D.G.

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 janvier 1940.

617°- Restrictions au service marchandises. -

C mettra au point son étude sous la forme
d'étapes successives d'un seul et même régime
pour toutes les Régions.

Il explicitera les tonnages correspondants
par tarif.

LM

Compte rendu d'exécution :

CR de M Bayard du 6/2/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 janvier 1940.

618°- Attelage des tenders aux trains.-

T généralisera la pratique de l'attelage
du tender par les chauffeurs.

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 janvier 1940.

619°- Location de wagons frigorifiques. -

M. le Directeur Général est d'accord pour que
C négocie la location de wagons frigorifiques
italiens.

3

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 janvier 1940.

620°- Délai de fourniture par les dépôts des autorails sanitaires.-

M.le Commandant de BEAUVILLE veut bien se char-
ger d'intervenir auprès du Service de Santé pour
que les dépôts disposent d'un préavis suffisant
pour mettre en route les autorails sanitaires.

LM

Envoyé le 29.1.40
à 16.4.20

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 janvier 1940.

Etaient présents : MM. BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, J. LEVY, KIPFER, BARTH,
BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

621°- Camionnage. -

C donnera dès aujourd'hui des instructions aux
Régions pour que les Chefs d'arrondissement se
mettent en rapport avec les Ingénieurs en Chef des
Ponts-et-Chaussées pour leur signaler les centres
où les moyens de camionnage font défaut, notamment
pour le transport des combustibles.

Compte rendu d'exécution :

Instructions données 19/2 1940 à M. Bégaux

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 janvier 1940.

622°- Fourniture de charbon à des tiers.-

- 1°- D'accord avec la Direction Générale des Mines, A ne doit pas donner suite aux demandes de fourniture de charbon qui peuvent lui être faites par des industriels car cela risquerait de troubler le jeu des priorités instituées par l'Administration.
- 2°- A se rapprochera de la Direction Générale des Mines pour définir la quantité de combustible qui pourra être délivrée aux Buffets.
- 3°- Les réparateurs de wagons (notamment ceux du Sud-Ouest) devront, à l'avenir, s'approvisionner eux-mêmes en combustible; on ne les dépannera qu'en cas d'extrême nécessité.
- 4°- Par ailleurs, les wagons-restaurants doivent continuer à être alimentés par nous.

Ly

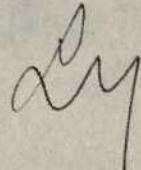
Compte rendu d'exécution :

CR de A du 24/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 janvier 1940. 7

623°- Nantissement. -

A renseignera M. le Secrétaire Général sur la
proportion des marchés comportant la faculté de
nantissement. A



Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 janvier 1940.

624°- Transports de foin et paille.-

Pendant les 15 jours à venir, on fournira
par priorité les plats et les bâches aux trans-
ports de fourrage.

Cette priorité doit, en particulier, être
donnée aux transports de fourrage sur les trans-
ports de vins en fûts.

M
D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 janvier 1940.

625°- Interpénétrations d'agents de traction avec
l'étranger.-

T se rapprochera des Services du Général JOUART
pour régler ces interpénétrations dans le cadre de
l'accord de principe donné à M.le Ministre des
Travaux Publics.

LM

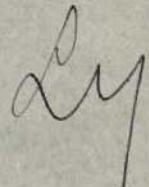
Compte rendu d'exécution :

Necessaire fait
31/12/1940
Signé Pouet

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 janvier 1940.

626°- Remboursement des 4 premiers jours de maladie.

P soumettra à M.le Directeur Général, pour la conférence de lundi matin 29 janvier 1940, le projet de règles nouvelles concernant le remboursement des 4 premiers jours de maladie. P D.G.



Compte rendu d'exécution :

Encore le 29. 1. 46
a - 16. 4. 30

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 29 janvier 1940.

7

11 301
Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, Jean LEVY, Robert LEVI,
LECLERC DU SAULON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

dm

627°- Approvisionnements.-

A procédera à une nouvelle estimation des besoins
annuels de la S.N.C.F. pour les principales matières.

Dans une lettre qu'il préparera pour le Ministère
de l'Armement, A, tout en résumant cette nouvelle esti-
mation, indiquera les matières pour lesquelles nous
constatons déjà des difficultés d'approvisionnement,

(Si dans l'application des difficultés s'élèvent
en matière de priorité entre la S.N.C.F. et les autres
consommateurs pour certains produits dont la production
française peut être déficitaire, il serait fait appel,
au besoin, au Ministre des Travaux Publics).

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 29 janvier 1940.

LM

628°- Marche des trains sur Valenciennes-Hirson. -

M recherchera si la création de quelques nouveaux postes de cantonnement intermédiaires ne serait pas susceptible d'améliorer le débit de cette ligne et renseignera à ce sujet M.le Directeur Général.

M

D.G.

Compte rendu d'exécution :

7

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 29 janvier 1940.

L M

629°- Rémunération des élèves d'écoles.-

T saisira P de la question de fixation de
rémunération aux élèves d'écoles recrutés comme
mineurs pendant la durée des hostilités.

on auxiliaire

T
P

L M

Compte rendu d'exécution :

CR du T le 14/3

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 29 janvier 1940.

630°- Commandes de matériel en Angleterre.-

- 1°- T renseignera M.le Directeur Général sur l'état des négociations avec le Gouvernement anglais au sujet de la détermination de la part française. : T
: D.G.
- 2°- T préparera une lettre au Ministre des Travaux Publics lui demandant d'intervenir auprès du Ministre des Finances au cas où ce matériel aurait à payer des droits de douane pour obtenir une subvention correspondante. :
- 3°- M.GOURSAT traitera avec l'exécutif franco-anglais les modalités de transport en France de ce matériel. : M.GOURSAT
- 4°- T lancera dès maintenant une consultation en Angleterre pour la fourniture de 5.000 tombereaux. :

Ly

Compte rendu d'exécution :

Oxford 1911 S

20/1/40

7

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 30 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

631°- Agents S.N.C.F. primitivement aux armées
affectés spéciaux dans les usines d'armement. -

P préparera à ce sujet une lettre de la Commission
Centrale adressée à la fois aux Ministres des Travaux
Publics et de la Guerre, exposant le point de vue du
CGT C on
chemin de fer sur cette question.

P
D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution : *lettre du 30/1 aux T.P.*

7

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 30 janvier 1940.

632°- Démolition de 5.000 wagons tombereaux.-

A fera le nécessaire, le plus tôt possible,
d'accord avec T.

A
T

Compte rendu d'exécution :

lettre de A le 28/1

Ley

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 30 janvier 1940.

633°- Simplifications de la comptabilité "Voie".-

Une Commission de 3 membres (à désigner par les Services V, F et O) étudiera les simplifications à apporter à la comptabilité de la Voie et fera des propositions à M.le Directeur Général.

V

F

O

D.G.

Compte rendu d'exécution :

10 délégués au représentant - 12/2

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 30 janvier 1940.

634°- Trafic voyageurs.-

M réalisera dès maintenant avec la Région de l'Est : M
toutes les suppressions possibles de trains omnibus sur :
ceste Région. : M

by

Compte rendu d'exécution :

9

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 30 janvier 1940.

635°- Transport des journaux.--

M avisera la presse (M.CHAUCHAT) des suppressions: M
de trains de voyageurs, ~~afin qu'il puisse en~~
~~être exempt pour le cheminement~~
~~de journaux~~

Compte rendu d'exécution :

Ley

Gravell 6 31.145
at 16.430

1/1/10
A

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 31 janvier 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, Jean LEVY, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

SM

636°- Réchauffeurs A.C.F.I.-

T renseignera M. le Directeur Général sur le nombre
de machines où les réchauffeurs A.C.F.I. auraient été
démontés ou paralysés.

T

D.G.

Compte rendu d'exécution :

Question traité notamment

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 31 janvier 1940.

637°- Agents S.N.C.F. primitivement aux armées
affectés spéciaux dans les usines d'armement. -

- Suite à décision 631° du 30 janvier 1940 -

P établira d'urgence, d'accord avec M, T, V,
les listes de ces agents qui seront remises à
M. BICHELONNE pour la suite utile.

P
M
T
V
D.G.

AM

Compte rendu d'exécution :

Affair réglée

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 31 janvier 1940.

638°- Trafic.-

C donnera les instructions utiles pour que les
expéditions de matières premières à destination des
filatures de l'Est soient reprises.

dy

Compte rendu d'exécution : *lettre a-67- Bœufledeau
CR du C du 13/2/40*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 31 janvier 1940.

639°- Stockage de Caronte.-

M rappellera la question au Sud-Est et lui
demanderà de présenter un projet permettant de
libérer rapidement les arrivages de charbon
parvenant en convoi.

AM

Compte rendu d'exécution :

Specie's No
142. 40
or 6400

17/2/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 1er février 1940.

du

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, FILIPPI,
GOURSAT, PONCET, PORCHEZ,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

LM

640°- Restrictions du trafic.-

C examinera l'incidence des restrictions ~~du~~ trafic
qui a été constatée sur l'Est.

A la lumière des chiffres, C et M prépareront un
nouveau libellé des restrictions à prononcer le cas
échéant.

D'autre part, ils codifieront en la matière les
instructions d'exécution.

C

M

Compte rendu d'exécution :

Note du 17/2/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 1er février 1940.

641°- Cales..-

A se rapprochera de la Chambre des Métiers de
la Corrèze qui a fait des offres pour la four-
niture de cales.

Ly

Compte rendu d'exécution :

CR du 15/3

• Gévelaine
2/2/40 à 11.50

11.50

To go to the airport. I am going to have to come

back to the airport. I am going to have to come

back to the airport.

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 2 février 1940.

Etaient présents : MM.LE BESNERAIS, FILIPPI,
GOURSAT, PORCHEZ, PONCET, LECLERC DU SABLON,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

642°- Charbons. -

A se rapprochera de la Direction Générale des
Mines pour lui exposer que la S.N.C.F. est prête
à faire l'effort maximum pour absorber les charbons
flambants d'origine française.

SM

Compte rendu d'exécution :

CR du 14/2

ff 3/2/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 2 février 1940.

643°- Ligne de Massy-Palaiseau à Valenton.-

M.le Directeur Général n'a pas d'objection
à ce que M mette en vigueur sur ce tronçon la
signalisation Ouest; il n'est pas nécessaire
pour cela de modifier les limites des Régions.

M

Am

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 2 février 1940.

644°- Fourniture d'appareils de voie.-

Il y a lieu pour M et V de distinguer, dans un projet exécuté sur la demande de l'Autorité Militaire, le paiement du matériel par la S.N.C.F. : M de la fourniture de ce matériel sur ses stocks: le : V fait que la S.N.C.F. paie le matériel n'empêche : pas de prélever celui-ci sur les fabrications d'armement effectuées au titre des établissements militaires, dans le but de reconstituer les stocks S.N.C.F. mis à contribution pour l'exécution rapide des projets.

Compte rendu d'exécution :

CR de V le 12/3

Échédié
le 3-2-110
à 10h35

Dk

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 février 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, FILIPPI,
LEMONNIER, PONCET, PORCHEZ,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

645°- Affectation spéciale.-

P établira la statistique des agents S.N.C.F.	:	P
affectés spéciaux qui auraient été mobilisables	:	C ^t de BEAUVILLE
dans la Marine, et communiquera au C ^t de l.D.	:	D.G.
	:	
	:	

Lyt

Compte rendu d'execution :

Nécessaire fait

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 février 1940.

646°- Achats à l'étranger. -

A préparera une nouvelle lettre au Ministre des Travaux Publics pour exposer de façon ~~éclaire~~ et précise le programme des achats directs de la S.N.C.F. à l'étranger pour une période de un an.

La mention du Ministère "responsable" n'est à faire que pour les achats indirects pour lesquels, le plus souvent, on sera obligé de se borner à une énumération qualitative.

Ly *f*

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 février 1940.

647°- Acheminement des houilles Traction.-

M se rapprochera de T de la Région du Nord
pour définir, dans le cadre des modifications ap-
portées à l'ensemble des trains au départ des
houillères, un programme de transport permettant
l'alimentation régulière des dépôts.

Ly J

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 5 février 1940.

648°- Prix des charbons.-

A s'efforcera d'obtenir une ristourne sur le
prix des briquettes du littoral qui est supérieur
d'environ 30 fr. par tonne à celui des briquettes
du Nord et du Pas-de-Calais.

A

Compte rendu d'exécution :

CR reçu le 29/2

Envoyé le 6.2.40
à 17 h.

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 février 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, Jean LEVY, PORCHEZ,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

649°- Agents S.N.C.F. primitivement aux armées
affectés spéciaux dans les usines d'armement. -

- Suite à décision 637° du 31 janvier 1940 -

P
M
T
V

P portera dès aujourd'hui à M. BICHELONNE une
(et le plus tôt possible la au au au)
première liste de ces agents *et le rendra M. Berthelot*
au courant des résultats

D.G.

L.M. 11/2/40

Compte rendu d'exécution :

M Berthelot a rendu M Bichelonne

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 février 1940.

650°- Transports d'engrais.-

Il y a lieu pour M de donner priorité, pour
la fourniture de wagons, aux transports d'engrais
qui seront déclarés d'intérêt national.

7

M

Br

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 6 février 1940. 7

651°- Matériel de voie pour le Maroc. -

Etant donnée la situation des stocks, V répondra négativement aux Chemins de fer du Maroc et en avisera le Ministère de l'Armement.

V

Ly

Compte rendu d'exécution :

CR de V le 9/2

Expedient 1/2/40
1941

7000 ft. 8000 ft. 9000 ft.
- 1000 ft. 1000 ft. 1000 ft.
- 1000 ft. 1000 ft. 1000 ft.
- 1000 ft. 1000 ft. 1000 ft.

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 7 février 1940.

19/2/40
Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, J. LEVY, PORCHEZ,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

de
Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

652°- Commandes de matériel.-

Il y a lieu :

- 1°- de saisir le Comité des programmes et achats
alliés pour les essieux des 8500 wagons du
plan quinquennal;
- 2°- de négocier dès maintenant la fourniture ^{Chanc} / des
800 wagons isothermes.

L.M.

Compte rendu d'exécution :

Comit. du 12/3

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 7 février 1940.

653°- Fourniture de matériel.-

- 1°- M appellera l'attention du Sud-Ouest sur le défaut de fourniture de matériel pour les fourrages dans le Gers, la Vienne et la Haute-Vienne en dépit des instructions déjà données pour la priorité à donner à ces transports;
- 2°- M signalera au Sud-Est le déficit de matériel vide dans le Bassin du Gard (modification du régime de répartition à l'intérieur du Sud-Est).

LM

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 7 février 1940. 7

654°- Auxiliaires.-

Wagons
P et T se rapprocheront des Wagons-Lits pour
rechercher l'utilisation, à titre d'auxiliaires,
du personnel de cette Compagnie suspendu pendant
la durée des hostilités.

: P
: T

Ly

Compte rendu d'exécution :

Affaire terminée suivant M. Barth.

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 7 février 1940.

7

655°- Wagons Z.-

M et T feront le dernier point de la situation :
et rendront compte à M. le Directeur Général.

M

T

D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution :

Exped. P.
9 FEV 1940
a 10:15:30

OP. 1. VILLOUT. SAMPLER. 110' TIDE. 60' DEEP.

1. 100' TIDE. 60' DEEP. 100' DEEP. 100' DEEP.

DECISION
de la Conférence du Directeur Général
du 8 Février 1940

PROJET

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI, GOURSAT, Jean LEVY, Robert LEVI, LECLERC du SABLON, BARTH, MAROIS

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Conférence.

n° 656

La ligne éventuelle de raccordement des Etablissements qui se construiront à l'extrémité du Canal du Rove, à la gare de ROGNAC, sera considérée comme embranchement particulier, la S.N.C.F. pouvant intervenir dans la desserte de cet embranchement.

La signalisation à réaliser sur la ligne stratégique MASSY-ORLY sera constituée par du block Lartigue ~~Massy~~ Ouest.

Le Service Central M examinera quelle réglementation pourrait être définie, à l'usage des mécaniciens, pour leur permettre de ne pas faire usage de collections de règlements Sud-Ouest.

Les 3.000 agents à réclamer à l'Autorité Militaire au début de Mars, dont ~~1100 au 1er et 500 le 15~~ 500 des Services

V.B. vont faire l'objet d'une liste à dresser à très bref délai.

Note aux Régions le 23/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 9 février 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
LEMONNIER, Jean LEVY, PORCHEZ,
LECLERC DU SABLON, LEFORT, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

660°- Signalisation routière aux P.N. non munis de barrières.- :
V préparera à ce sujet un projet d'arrêté : V
qu'il soumettra à M. le Directeur Général. : D.G.

Compte rendu d'exécution :

7

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 9 février 1940.

661°- Ligne de Massy-Palaiseau à Valenton.-

- Suite à décision 643° du 2 février 1940-

M. le Directeur Général confirme qu'il y a
lieu de mettre en vigueur sur le tronçon de la
stratégique compris entre Massy-Palaiseau et
Choisy la réglementation Ouest.

SM

Compte rendu d'exécution :

Energy 16 10.2.40
a 16 11.20

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 10 février 1940.

At 12/2/40
Etaient présents : MM. BERTHELOT, FILIPPI,
BARRET, PONCET, PORCHEZ, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

ay
Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

662°- Trafic des houillères. -

M (avec le concours de V) et T étudieront, chacun :
en ce qui les concerne, les mesures à prendre pour
faire face à la prochaine augmentation de production des houillères françaises, conformément au programme de la
Direction Générale des Mines (55 millions de tonnes en 1945, 50 millions en 1946 et 50 millions en 1947)
(Pour M il s'agit, en première urgence, de soulever les triages de Tergnier et d'Aulnoye. -
Pour T, il s'agit d'une question de répartition des moyens et d'un problème d'effectifs).

M et T soumettront le résultat de leur étude à
M. le Directeur Général.

LM
Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 10 février 1940.

663°- Trafic...- (Programme de conjoncture de la correspondance et chalands)

continuer à

- 1°- Il y a lieu de servir le mieux possible en wagons l'ensemble des houillères, notamment les bassins du Gard, d'Albi, de Decazeville et de Carmaux;
- 2°- M et T dresseront aujourd'hui même la liste des suppressions de trains rapides et express à maintenir jusqu'au 19 mai;
- 3°- M préparera un effort massif de réduction du kilométrage des trains omnibus (50.000 km. au minimum);
- 4°- M réalisera toutes les économies de parcours possibles en heures creuses sur les trains de banlieue, aussi bien électriques que vapeur;
- 5°- C reverra les tarifications dégressives à longue distance pour les matériaux de construction et les minerais et étudiera une formule tendant à régionaliser les transports de ~~cailloux et des~~ ciment ~~en particulier~~);
- 6°- M recherchera avec les Régions les petites lignes où les trains de marchandises peuvent être rendus bi-quotidiens.

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 10 février 1940.

664°- Wagons Z.-

- Suite à décision n° 655° du 7 février 1940 -

M et T donneront à M.le Directeur Général la situation exacte du matériel wagons restant à démolir, toutes récupérations pour navettes, brouettages, cantonnements, etc... étant précédemment effectuées.

M

T

D.G.

T fera également le point des locomotives à démolir.

LM

Compte rendu d'exécution :

Note au 19/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 10 février 1940.

7

665°- Fourrages.-

M renseignera M.le Directeur Général sur les
stocks de fourrages dans les stations-magasins
et régulatrices.

M

D.G.

Compte rendu d'exécution :

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 10 février 1940.

8

666°- Affectation spéciale.-

P remettra d'urgence à M. le Directeur Général P
l'historique exact de la question du rappel des D.G.
spécialistes. ~~pour en faire une demande au chef de la branche~~
~~militaire du Ministère de l'Ordonnance -~~

LM

Compte rendu d'exécution :

Expressed 1/2/2000
Ex #

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 février 1940.

12/2/40
Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, Jean LEVY, PORCHEZ, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

667°- Utilisation du vieux matériel.-

M offrira des voitures ex-A.L. aux trains-parcs,
aux lieu et place de wagons.

Lu

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 février 1940.

668°- Utilisation des femmes dans les dépôts.-

Il y a lieu pour T de poursuivre activement le
développement de cette utilisation.

T

LM

Nous en fait 17/2 pour Paul

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 février 1940.

669°- Récupération d'appareils de voie.-

L'attention de V est appelée sur la possibilité de :
libérer de nombreux appareils sur l'Est (impasses de :
sécurité), sur l'Est notamment .

V

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 février 1940.

670°- Repos hebdomadaire des Services repliés. -

M.FILIPPI étudiera la question à Trouville, en
recherchahrt une solution qui réduise les voyages de
fin de semaine du personnel replié.

M.FILIPPI.

LM

Compte rendu d'exécution :

CR de M. Filippi du 23/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 février 1940.

671°- Approvisionnement en charbon.-

A se rapprochera de la Direction Générale des Mines pour forcer l'approvisionnement en charbon hollandais. On essaiera d'employer la voie d'eau mais, au besoin, on fournirait des wagons aux Chemins de fer hollandais pour ce transport.

Ly

Compte rendu d'exécution :

Crav 20/2 de 4

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 février 1940.

672°- Travaux. - (Evacuation ou rapprochement des fonds charbonnés)

M. le Directeur Général est d'accord pour créer
un faisceau dans l'avant-gare de Valenciennes pour
permettre d'effectuer des retraits de surcharge.

On étudiera le même problème à Longueau.
(Indication au 662 du 10 février).

Compte rendu d'exécution :

Lij

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 février 1940.

3

673°- Augmentation des frais de stationnement sur embranchements.-

C préparera une proposition à ce sujet en :
l'étayant par des chiffres et des exemples :
concrets. :

C

Ly

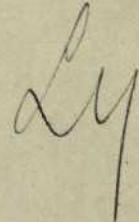
Compte rendu d'exécution:

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 12 février 1940.

674°- Desserte de la région de Reims.-

M recherchera la possibilité de mettre à contribution
les noeuds voisins de Reims pour effectuer les transports:
de détail sur les lignes aboutissant à Reims.

La chose doit être immédiatement réalisable pour
Soissons. Il convient de l'étudier pour Epernay et autres
noeuds.



Compte rendu d'exécution :

A/

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 13 février 1940.

Ar 11/2 H^h

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT,
NARPS, Jean LEVY, PORCHEZ,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

675°- Restrictions de trafic. -

1°- M préparera, au sujet des réductions de parcours
des trains de voyageurs, un communiqué à la
presse qui sera soumis à M. le Ministre des
Travaux Publics.

On ne manquera pas de préaviser les journaux
et la poste.

2°- M remettra, dès aujourd'hui, à M. le Directeur Général:
la situation exacte des interdictions de trafic
marchandises en vigueur sur l'Est.

M

D.G.

Compte rendu d'exécution :

Communiqué fait

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 13 février 1940.

676°- Blocage.-

M présentera dès que possible à M.le Directeur
Général un projet d'Instruction sur l'intervention
des agents de l'Exploitation en cas de blocage
prolongé d'un train.

M
D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution :

Capoletti 11/2/60
11.490

11/2
DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 15 février 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
LEMONNIER, PONCET, PORCHEZ, LECLERC DU SABLON,
BARTH, MAROIS, DUGAS.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la conférence.

677°- Demandes de mise en affectation spéciale.-

Dans la liste des 3.500 agents dont la mise en affectation spéciale doit être demandée, il convient, dans chaque catégorie, de comprendre en premier lieu les agents remplissant la double condition : plus de 30 ans et père de deux enfants.

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 15 février 1940.

7

678°- Réceptions et spécifications.-

A étudiera avec T et V les assouplissements : A
qu'il peut être indispensable d'accepter pour : T
faciliter le placement de nos commandes dans l'in- : V
dustrie (dérogations aux spécifications, récep- : D.G.
tions sur parc, etc...) et rendra compte des mesu-
res prises à M.le Directeur Général.

LM

Compte rendu d'exécution :

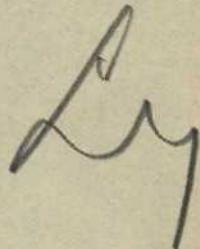
CR du 16/3 a.A

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 15 février 1940.

679°- Occupation d'écoles à Châlon-sur-Saône.-

M.DUGAS interviendra auprès du Sud-Est pour que
l'on dégage dans les écoles professionnelles de
Châlon-sur-Saône les dortoirs et réfectoires des
élèves.

M.DUGAS.



Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 15 février 1940.

680°- Trafic.-

M rappellera aux Régions la priorité absolue qu'il
convient de donner, dans les fournitures de matériel,
aux ~~permutations~~ ^{après les besoins militaires}
aux houillères ^{aux ports} et aux transports d'engrais. M

M, d'accord avec la Région de l'Est, fera une
enquête sur place à Reims pour vérifier les conditions
dans lesquelles les interdictions de trafic ont été
suivies dans la pratique. D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 15 février 1940.

681°- Remboursement des 4 premiers jours de maladie.-

P examinera avec la Fédération les observations qui ont été faites à ce sujet et rendra compte de cet examen à M.le Directeur Général.

P

D₁ G₁

Compte rendu d'exécution :

lettre à la Fédération le 13/3/10

Chédîas
le 16-2-110
à 12h¹⁰

D E C I S I O N

de la Conférence du Directeur Général
du 16 Février 1940

Etaient présents : M^{me}. BERTHELOT,
BOYAUX, BARTH, LECLERC du SABLON,
Robert LEVI, LEMONNIER, PONCET.

Le Commandant de BEAUVILLE assiste à la Réunion.

682° - Travaux -

En présence des difficultés chroniques
d'exploitation de la Région Est, les Services
M et V presseront au maximum la préparation et
l'exécution des travaux prévus sur cette Région.

On ajoutera au programme récemment présenté
au D.C.F. le déplacement de la station de
révision sanitaire de REIMS.

Signé : LE BESNERAIS

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 février 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
LEMONNIER, Jean LEVY, PORCHEZ, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant LEROY assiste à la conférence.

683°- Acheminements.-

M reverra les acheminements Sud-Ouest et Sud-Est
dans le but d'éliminer le maximum de mouvements
orientés N-S (ou S-N) et empruntant le triage de
Saincaize, et rendra compte à M. le Directeur Général.;

Plus généralement, m cherchera à alléger le flt. en renforçant
mouvement sur les lignes Tain-Toulouse - Sét.

Compte rendu d'exécution :

19/2/40 LRY

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 février 1940.

684°- Wagons de détail.-

M étudiera si la limite minimum de tonnage utile :
imposée pour les wagons complets de détail n'est pas :
trop élevée de telle façon qu'il en résulte des :
transbordements et des manoeuvres excessifs. :

Il rendra compte de cette étude à M.le Directeur :
Général. :

M
D.G.

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 février 1940.

685°- Déplacements personnels des agents repliés.-

P préparera, pour les centres de Trouville et de Lisieux, l'institution d'un régime de "permissions" auquel sera subordonnée l'utilisation, par les agents, des trains les samedis, dimanches, veilles de fêtes et fêtes, et soumettra des propositions dans ce sens à M.le Directeur Général.

P examinera, d'autre part, si l'institution d'un régime de cette nature est nécessaire dans d'autres centres de repliement.

P

D.G.

Compte rendu d'exécution :

CR au 2/3

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 février 1940.

686°- Vitesses-limites.-

M mettra au point, d'accord avec V, à l'occasion
de la réfection des horaires, la question des
vitesses-limites sur les grandes lignes de la S.N.C.F. :
aucune vitesse ne doit être relevée par rapport au : M
niveau du temps de paix, mais, inversement, la vitesse- :
limite 100 -sauf les points singuliers- doit être pra- :
tiquée sur toutes les grandes lignes. : v

dy

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 19 février 1940.

7

687°- Aménagement du triage de Toulouse.-

Il hâtera la réalisation de ~~l'élargissement et~~
~~de~~ l'électrification des tiroirs de la gare de
Toulouse.

V

Ly

Compte rendu d'exécution :

Expt. 22 20/2/40
at 9 A.M.

GOING TO EXAMINE THE SEDIMENT OF THE
LAKE IN THE NEIGHBORHOOD OF THE FOREST.

11/22
dy
DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 20 février 1940.

Etaient présents : MM.LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, Jean LEVY, PORCHEZ,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant LEROY assiste à la conférence.

688°- Combustible destiné aux agents.-

On supprimera l'ensachage et le convoyage. P

Question à régler par P, d'accord avec T. T

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 20 février 1940.

689°- Acheminements.-

Pour utiliser les disponibilités d'énergie hydraulique, M recherchera le trafic Sud-Est - Ouest qui peut être détourné par le Sud-Ouest et soumettra la question à M.le Directeur Général.

M
D.G.

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 20 février 1940.

690°- Transports de pyrites.-

M remettra à M.le Directeur Général le relevé : M
des transports de pyrites effectués au départ des : D.G.
ports de la Méditerranée sur l'Est. :

Ly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 20 février 1940.

691°- Indemnité de trafic.-

P préparera, d'accord avec M, T, V, une proposition; P
au Comité tendant à allouer aux mineurs l'indemnité de; M
trafic. T
V

Ly

Compte rendu d'exécution : Rapport au Comité de Sec. du 26/2

Office 2
2/12/40
M.W. 30

q¹ 1
LIGNE 1000
DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 21 Février 1940

AK 22/2/40
Etaient présents : M.M. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
Jean LEVY, PORCHEZ, LECLERC du SABLON, LEFORT,
BOYAUX, GOURSAT.

Le Commandant LEROY assiste à la conférence.

692°- Récupération des métaux divers -

M. Jean LEVY examinera la question de
récupération du métal des cloches.

M. LECLERC du SABLON reverra avec M. PORCHEZ
et M. Jean LEVY la question de la récupération
des ferrailles, pour éviter notamment qu'on
récupère comme ferrailles des objets qui sont
encore directement utilisables.

A
M
T
V

LM

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 21 Février 1940

693°- Chauffage -

M et T reverront les prescriptions relatives au chauffage des trains pour leur apporter les aménagements nécessités par l'état de guerre et la pénurie de combustibles. Ils soumettront d'urgence des propositions au Directeur Général.

Tous les Services reverront également la question du chauffage des locaux.

Le Service Technique de la Direction Générale préparera à ce sujet une lettre du Directeur Général aux Directeurs des Régions.

Compte rendu d'exécution :

My
Projet d-IG.

A
M
T
V

M. DUGAS

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 21 Février 1940

694°- Entretien de M. BERTHELOT avec M. BICHELONNE -

M. BERTHELOT rend compte d'un entretien qu'il a eu avec M. BICHELONNE :

- a) Celui-ci est d'accord pour que nous fassions suivre en débours les frais de camionnage des ferrailles. Il doit nous écrire à ce sujet.
- b) Il fait établir un programme des transports nouveaux de l'armement dans 6 mois et dans 1 an. Ce programme sera communiqué au Service C pour examen.
- c) Il est d'accord pour remettre à notre disposition tous les agents de la S.N.C.F. qui ont été mis en affectation spéciale dans des usines de l'armement, du moment que cette affectation spéciale est postérieure à la guerre.

D'autre part, parmi les affectations spéciales antérieures à la guerre, il est d'accord pour revoir par cas d'espèce la question des agents autorisés à monter sur les machines.

A
C
M
P
T
V

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 21 Février 1940

695°- Suppressions d'omnibus au 25 Février -

M fera écrire le Directeur Général aux Régions pour les prévenir d'avoir à aviser le public localement des suppressions d'omnibus qui auront lieu le 25 Février.

M

aly

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

Du 21 Février 1940

696°- Commandes en Belgique -

T modifiera la lettre prévue pour le Comité des commandes interalliées en vue :

- a) d'annoncer une commande éventuelle de 40 locomotives en Belgique pour compléter à 120 les machines que nous sommes autorisés à commander;
- b) de prévoir la répartition des wagons à raison de 1/3 en Belgique et 2/3 en Angleterre, de manière à laisser au Ministère du Blocus la possibilité de demander une répartition moitié, moitié, à laquelle nous ne nous opposerons pas.

7

T

LM

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 21 Février 1940

697°- Repos pour blessures -

P fera écrire le Directeur Général aux
Directeurs de Régions, en leur signalant un
certain nombre de cas concrets où des médecins
ont été beaucoup trop doux dans l'attribution
de repos pour des blessures tout à fait
bénignes.

P

7

Ley

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 21 Février 1940

698°- Hangars de BASSE-YUTZ -

V fera répondre au Ministère de l'Air que
nous sommes d'accord pour l'utilisation des
hangars de BASSE-YUTZ.

V
T

LY

Compte rendu d'exécution :

Neulanic fait par T

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL

du 21 Février 1940

699°- Occupation des maisons de garde vides -

En ce qui concerne l'occupation des maisons de garde vides, nous accepterons de les donner en location à des réfugiés désignés par les Maires, mais à condition d'être très sévères sur les garanties à offrir par ces réfugiés, à cause de la proximité du chemin de fer.

D

Ly

Exhibit 22/2/40
14 11 50

Open to examination

— Celluloid — Specimen — Gold — Specimen — Gold —
specimen of gold celluloid specimen type 22
marked with a small piece of gold foil
specimen has celluloid a solid of
the interior can't tell what it is but it
looks like celluloid also it has some
sort of gold foil on the celluloid

Type-Writer® The Best Paper

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 21 Février 1940

700°- Transports de minerais -

M signale à M. BERTHELOT un certain nombre
de transports anormaux de minerais au départ de
Marseille et CARONNE sur GIVORS, CHASSE et LEBOUCQ

M

Ly

100% WOOL RYC CO. 80% COTTON 20% POLYESTER

100% POLYESTER

100% POLYESTER 80% POLYESTER 20% POLYESTER
100% POLYESTER 80% POLYESTER 20% POLYESTER
100% POLYESTER 80% POLYESTER 20% POLYESTER

06/97
06/97

06/97
06/97

The Best Paper for Type Writing

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 22 février 1940.

7
22/2/40
Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, Jean LEVY, PORCHEZ, LECLERC DU SABLON
BARTH, MAROIS, DUGAS.

Le Commandant LEROY assiste à la conférence.

701°- Transports d'engrais. -

M rappellera aux Régions la nécessité de se conformer strictement à la décision n° 680 du 15 février 1940 sur la priorité.

Il faut occuper le 6^e quartier au D.G.T pour l'essence -

Il faudra écouler la quantité d'essence au grand campagne de ce quartier

Compte rendu d'exécution :

lettre à D.G.T le 24/2

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 22 février 1940.

702°- Transport des houilles Traction à partir de Rouen.-

A reverra les conditions d'acheminement de
manière à permettre le déchargement des navires
dans le minimum de temps.

On aura recours, au besoin, à la voie d'eau
(La Seine sera utilisée au maximum)
mais, en cas de nécessité, il faudra stocker sur
place.

A (d'accord avec T) rendra compte à M.le
Directeur Général des mesures prises.

A

T

D.G.

Compte rendu d'exécution :

Note de l'au. du 1er. feb (?) ~

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
au 22 février 1940.

703°- Utilisation du matériel.-

C se rapprochera des usines d'aviation pour
obtenir un rendement correct du matériel roulant.
Au besoin, il reverra le régime des wagons de
détail en provenance des embranchements particu-
liers.

Ly

Compte rendu d'exécution :

R du 21/3 et 17/5/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 22 février 1940.

704°- Priorité à accorder aux fournisseurs de la S.N.C.F.:-

A, d'accord avec T et V, préparera une lettre
saisissant le Ministre des Travaux Publics de la
question et tendant à obtenir pour les fourniss-
seurs de la S.N.C.F. une priorité convenable pour
la satisfaction de leurs besoins en main-d'œuvre
et en matière.

Dans cette lettre, on visera les instructions
du Ministère de l'Armement qui sont muettes sur ce
point.

Ly

Compte rendu d'exécution :

CR du 19/3

Expedited 23/2/00
Mr. H. B.

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 23 février 1940.

Etaient présents : MM.LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, Jean LEVY, PORCHEZ, KIPFER,
BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant LEROY assiste à la conférence.

705°- Transformation de voitures de 1ère classe
en voitures-couchettes de 2ème classe.-

- Suite à décision n° 398 du 23 novembre 1939-

T hâtera l'étude qui lui a été demandée à ce
sujet.

Ly

Compte rendu d'exécution :

CR au 22/3

fb 24/2/40

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 23 février 1940.

706°- Possibilité d'approvisionnement en Suisse de
pièces et matières diverses.-

A étudiera cette question et rendra compte
de son étude à M.le Directeur Général.

A
D.G.

L.M.

Compte rendu d'exécution :

*Enquête en cours -
29/3 nom Brigit*

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 23 février 1940.

7

707°- Transport de journaux par la route. -

M.BOURGEOIS est désigné comme représentant de la S.N.C.F. pour traiter cette question : la S.N.C.F. affrèterait les véhicules nécessaires pour les services que les réductions de trains au 25 février ne permettent plus d'effectuer par fer. ^{une fois} ~~et sera payé au prix régulier par le journaliste~~ Les recettes provenant du fret de retour utilisé par la S.N.C.F. ~~viendront~~ en atténuation des dépenses de ces services.

Ly

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 23 février 1940.

708°- Contrat de transport de la petite librairie.-

M préparera la ^{référance} dénonciation du contrat de transport: M
de la petite librairie, pour le cas de l'hostilité et pourraient
l'affaire au Dgol D.G.

AM

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 23 février 1940.

709°- Transport de charbons à destination des économats.-:

M.DUGAS examinera cette question en liaison : M.DUGAS.
avec A et P pour vérifier si le prix de revient est : A
couvert. : P

Il est rappelé que pour le temps de paix, le service de
la marine est responsable aux agents de l'organisme de paix
si un tel ou autre a perdu de main d'œuvre ou de moyen.

L.M

Compte rendu d'exécution :

Expedition 24/25
G. A. 50

Confer se m. a. s. p.
S. u. technique

FE

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 février 1940.

16/2/40 3

Etaient présents : MM. BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, PONCET, PORCHEZ, KIPFER, FLAMENT,
MAROIS, DUGAS.

Le Commandant LE ROY assiste à la conférence.

710°- Affectation spéciale.-

Les Directions Régionales et les Services Régionaux
ne doivent conserver comme affectés spéciaux apparte-
nant à la première réserve que ~~des~~ techniciens rigou-
reusement indispensables.

P demandera, d'autre part, à tous les Services
Centraux de faire le point de leurs existants et de
~~loumettre~~
demander les retouches qu'il apparaîtrait indispensa-
ble d'apporter aux cadres de guerre qui ont été fixés
antérieurement.

: M. FILIPPI
: Toutes
: Régions.
: P
: M
: T
: V
: A
: C
: F

dk
Compte rendu d'exécution :

CRdet du 22/3

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 février 1940.

7

711°- Triage de Toulouse.-

M étudiera sur place la situation du triage
de Toulouse et prescrira si cela est indispensa-
ble de recourir au triage de Montauban pour dé-
gager Toulouse.

M

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 février 1940.

712°- Travaux.-

On réalisera immédiatement les nouvelles voies
de Miramas, sans s'arrêter aux objections présen-
tées par le ravitaillement général.

V

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 24 février 1940.

713°- Restrictions des transports à petite distance.

~~Aussitôt paru l'arrêté qui doit être pris en~~
~~exécution du décret-loi sur la responsabilité du~~
~~chemin de fer pendant les hostilités, M commenceera~~
~~par refuser les transports par wagons complets~~
~~isolés sur des distances inférieures à 25 km.~~
~~ou s'efforera d'obtenir l'autorisation pour le service de ne pas~~
~~exécuter les transports à moins de 25 km.~~

Compte rendu d'exécution : *lettre du 26/2*

Opposite 26/2/1910
18.10

408 DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Février 1940

Etaient présents : M.M. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
Jean LEVY, PORCHEZ, KIPFER, BARTH, BOYAUX,
GOURSAT.

Le Commandant Le ROY assiste à la séance.

714° - Halles de transbordement -

Le Service M examinera les mesures à prendre
pour soulager les halles de transbordement, en
évitant des escales par cas d'espèce à des colis
de détail.

Ly

M

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Février 1940

715° - Classement des marchandises en couverts et tombereaux -

Le Service C reverra le classement des marchandises en transports par wagons couverts et tombereaux, afin d'essayer de dégager les premiers.

L.M.

Compte rendu d'exécution :

C

M

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Février 1940

716° - Règles de chauffage des trains -

Le Service M préparera une lettre au Contrôle pour l'aviser des modifications que nous avons apportées, à cause des difficultés actuelles de combustibles et dans un but d'unification, aux règles de chauffage des trains.

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Février 1940

717° - Révision des voies inutiles -

Le Service V procèdera à une révision des voies inutiles dans un certain nombre de gares. A titre d'exemple, le Directeur Général cite plusieurs gares de la ligne SAUMUR - CHARTRES.

V
M

Compte rendu d'exécution :

CR au 7/3

SM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Février 1940

718°- Commande de bâches en Belgique -

Le Service M examinera la possibilité de commander des bâches en Belgique et verra, avec le Secrétaire Général, les règles à appliquer aux points de vue imputation et conditions de remboursement.

3
M. FILIPPI

M

LM

Compte rendu d'exécution : lettre à l'Américain

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Février 1940

719° - Vérification des existences de wagons -

Le Service M examinera les mesures à prendre pour vérifier que les existences de wagons sur les différentes Régions ne sont pas l'objet d'erreurs systématiques.

LM

Compte rendu d'exécution :

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Février 1940

720° - Achat de wagons -

T entreprendra des pourparlers en Angleterre pour l'achat de 5.000 wagons. Il poursuivra les pourparlers avec la Belgique, de manière à être prêt à passer, dans l'un et l'autre pays, à l'exécution dès que le Comité des Achats Interalliés aura donné son avis.

T
M

Philip

LM

Compte rendu d'exécution :

CR du 22/3

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Février 1940

721° - Préparation de la réponse à l'interpellation de
M. BROCHARD -

M
M. DUGAS
T
V
A
C
P
F

*Chacun
dans Brochard*
M, d'accord avec M. DUGAS et en liaison avec les divers Services Centraux, préparera des fiches sur l'effort de la S.N.C.F. depuis le 1^{er} Septembre, fiches destinées à être remises au Ministre pour sa réponse à l'interpellation de M. BROCHARD.

Chacun des grands Services préparera le schéma de ces fiches qui seront examinées lundi prochain.

LJ



The Best Paper for Type-Write

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Février 1940

722° - Agents S.N.C.F. affectés dans des usines de l'Air et de la Marine -

P préparera une lettre au Ministre des Travaux Publics, pour saisir les Ministères de l'Air et de la Marine au sujet des agents S.N.C.F. affectés spéciaux dans des usines mobilisées par ces deux Ministères.

La liste de ces usines pourra lui être donnée par le Service A.

P
M
T
V
A

LM

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 26 Février 1940

723° - Visite de M. le Ministre des Travaux Publics à MARSEILLE -

M. FILIPPI

M

M. JOURDAIN

Le Ministre se rendra jeudi à MARSEILLE; M.M. TOUBEAU et ARTHAUD y seront dès mercredi afin de mettre à jour les renseignements nécessaires à la visite du Ministre.

M préviendra M. JOURDAIN pour que celui-ci puisse accompagner le Ministre qui, du côté Service Central, sera accompagné par le Directeur Général Adjoint et le Directeur du Service Central du Mouvement.

LJ

Expédiées le
27-2-40 à 10 h 15

DEPOSITION DE LA COMMISSION DE DÉRECOURT
DU 26 JANVIER 1906

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 février 1940.

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, Jean LEVY, PORCHEZ,
LECLERC DU SABLON, BARTH, BOYAUX, DUGAS.

Le Commandant LE ROY assiste à la conférence.

LM

724°- Budget d'établissement de 1940.-

T, V (avec A) referont le point des dépenses
d'établissement aux comptes T.C. et M.R., compte : T
tenu de tous les faits nouveaux survenus depuis : V
l'établissement du budget, et feront une nouvelle : A
évaluation des paiements à faire à ce titre sur : D.G.
l'exercice 1940.

Compte rendu d'exécution :

Réunion du 19/3 à 0

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 27 février 1940.

725°- Réductions de tarifs pour les visites des familles
aux militaires blessés appartenant aux armées alliées. :-

Il est entendu que l'on demandera le remboursement
par le Gouvernement des réductions qui seraient
consenties.

Ly

Geophysical 7/2/60
197.

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 février 1940.

727°- Main-d'oeuvre.-

V prendra contact avec le Ministère de l'Agriculture
au sujet de l'emploi de la main-d'oeuvre auxiliaire
d'origine agricole.

L
M

Compte rendu d'exécution :

CR au 4/3

Exédié le
29-2-40-a
12/110

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 février 1940.

1/2/10

Etaient présents : MM. LE BESNERAIS, BERTHELOT, FILIPPI,
GOURSAT, Jean LEVY, PORCHEZ,
LECLERC DU SABLON, BARTH, MAROIS, DUGAS.

Le Commandant LE ROY assiste à la conférence.

726°- Achats de wagons.-

- Suite à décision 720° du 26 février 1940 -

T est autorisé à passer immédiatement commande
de tombereaux en Belgique jusqu'à concurrence de
3.000 unités.

T renseignera, d'autre part, M. le Directeur
Général sur les délais de livraison des 8.500 wagons
commandés en France.

Compte rendu d'exécution :

CR du 16/3

Lm

DECISION DE LA CONFERENCE DU DIRECTEUR GENERAL
du 28 février 1940.

728°- Fourniture de matériel roulant pour les transports de traverses.-

M et V inviteront les Services Régionaux
-Exploitation et Voie- à prendre contact à ce sujet
de manière à réduire les difficultés qui sont si-
gnalées.

M

V

LM

Compte rendu d'exécution : CR du V le 4/3